

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 31.07.2025

Numéro de version 35 (remplace la version 34)

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: GRF UNI-100 XT TI 5L\*1 L001
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation Colle
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

**Bison International** 

Dr.A.F.Philipsstraat 9

NL-4462 EW Goes

PO Box 160

NL-4460 AD Goes

tel. +31 88 3235700

fax. +31 88 3235800

e mail: sds@boltonadhesives.com

- · Service chargé des renseignements: PSRA
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 2)

FR

www.griffon.eu 1/13



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 31.07.2025

Numéro de version 35 (remplace la version 34)

Nom du produit: GRF UNI-100 XT TI 5L\*1 L001

(suite de la page 1)

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Butanone

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues

et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- · Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
- · Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Butanone

· Mentions de danger

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

- 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.

(suite page 3)

FR

www.griffon.eu 2/13



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 31.07.2025

Numéro de version 35 (remplace la version 34)

Nom du produit: GRF UNI-100 XT TI 5L\*1 L001

(suite de la page 2)

· **vPvB:** Non applicable.

· Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien			
78-93-3	Butanone	Liste II	
128-37-0	Hydroxytoluène butylé	Liste II	

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.2 Mélanges · Description: Colle

· Composants dangereux:			
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Numéro index: 606-002-00-3 Reg.nr.: 01-2119457290-43- XXXX	Butanone  ♠ Flam. Liq. 2, H225; ♦ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	50-100%	
CAS: 128-37-0 EINECS: 204-881-4 Reg.nr.: 01-2119555270-46- XXXX 01-2119565113-46- XXXX	Hydroxytoluène butylé  Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥0,025-<0,25%	

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Aucune mesure particulière n'est requise.

- Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

www.griffon.eu 3/13

FR



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 31.07.2025

Numéro de version 35 (remplace la version 34)

Nom du produit: GRF UNI-100 XT TI 5L\*1 L001

(suite de la page 3)

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

Brouillard d'eau

Mousse résistant à l'alcool

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres indications**

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettovage:

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

(suite page 5)

FR

www.griffon.eu 4/13



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 31.07.2025

Numéro de version 35 (remplace la version 34)

Nom du produit: GRF UNI-100 XT TI 5L\*1 L001

(suite de la page 4)

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

- · Classe de stockage: 3
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	mètres de contrôle		
		s valeurs-seuil à surveil	ler par poste de travail:
	Butanone		
		900 mg/m³, 300 ppm	
	aleur à long terme: 6 sque de pénétration		
	Hydroxytoluène b		
	aleur à long terme: 1	•	
DNEL			
78-93-3	Butanone		
Oral	Consommateur, I	nirondelle, long terme	31 mg/kg bw/day
Dermiqu	e Worker, dermal, l	ongterm exposition	1161 mg/kg bw/day
Consommateur,		dermal(e), long terme	412 mg/kg bw/day
Inhalato	re Worker, inhalativ	e, shortterm exposition	900 mg/m³
	Worker, inhalativ	e, longterm exposition	600 mg/m³
	Consommateur, o	court, par inhalation	450 mg/m³
Consommateur, բ		oar inhalation, long terme	106 mg/m³
128-37-0	Hydroxytoluène b	utylé	
Oral	Consommateur, I	nirondelle, long terme	0,25 mg/kg bw/day
Dermiqu	e Worker, dermal, l	ongterm exposition	0,5 mg/kg bw/day
	Consommateur, o	dermal(e), long terme	0,25 mg/kg bw/day
Inhalato	re Worker, inhalativ	e, longterm exposition	1,76 mg/m³
Consommateur, pa		oar inhalation, long terme	0,435 mg/m³
PNEC			
78-93-3	Butanone		
Oral Secondary Poisoning		1000 mg/kg	
Ea	u douce	55,8 mg/l	
Fre	esh water sediment	284,7 mg/kg dry weight	
Eau de mer		55,8 mg/l	

www.griffon.eu 5/13



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 31.07.2025

Numéro de version 35 (remplace la version 34)

Nom du produit: GRF UNI-100 XT TI 5L\*1 L001

	(suite de la page 5)
Marine sediment	284,7 mg/kg dry weight
Sol	22,5 mg/kg
Sewage treatment plant	709 mg/l
Sporadic release	55,8 mg/l
128-37-0 Hydroxytoluène butylé	
Eau douce	0,000199 mg/l
Fresh water sediment	0,45819 mg/kg dry weight
Eau de mer	0,0000199 mg/l
Marine sediment	0,04582 mg/kg dry weight
Sol	0,0539 mg/kg
Sewage treatment plant	0,017 mg/l

#### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### · Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

- · Filtre recommandé pour une utilisation momentanée: Filtre A
- · Protection des mains:

Gants résistant aux solvants

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

# Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,12 mm

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,7 mm

## Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 10 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 1).

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 120 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 4).

(suite page 7)

FR

www.griffon.eu 6/13



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 31.07.2025

Numéro de version 35 (remplace la version 34)

Nom du produit: GRF UNI-100 XT TI 5L\*1 L001

(suite de la page 6)

### · Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux solvants

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique Liquide

· Couleur: Selon désignation produit

Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition 79-80,5 °C

· Inflammabilité Facilement inflammable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: 1,8 Vol %
· Supérieure: 11,5 Vol %
· Point d'éclair -9 °C
· Température d'auto-inflammation 514 °C

Température de décomposition:
 pH
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Viscosité:

Viscosité cinématique
Dynamique à 20 °C:
Non déterminé.
1450 mPas

Solubilité

· l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log) Non déterminé. • Pression de vapeur à 20 °C: 105 hPa

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 0,96-0,962 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.

• 9.2 Autres informations Toutes les données physiques pertinentes ont été

déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminés ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la caractérisation du

mélange.

(suite page 8)

FR

www.griffon.eu 7/13



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 31.07.2025

Numéro de version 35 (remplace la version 34)

Nom du produit: GRF UNI-100 XT TI 5L\*1 L001

(suite de la page 7)

· Aspect:

Forme: Liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des

mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 77,2 %
 VOC (CE) 77,24 %
 Teneur en substances solides: 22,7 %

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de

danger physique

Substances et mélanges explosibles
 Gaz inflammables
 Aérosols
 Gaz comburants
 Gaz sous pression

néant

 néant
 néant

Liquides inflammables
 Liquide et vapeurs très inflammables.

Matières solides inflammables
 Substances et mélanges autoréactifs
 Liquides pyrophoriques
 Matières solides pyrophoriques
 Matières et mélanges auto-échauffants

· Substances et mélanges qui dégagent des

gaz inflammables au contact de l'eau néant
Liquides comburants néant
Matières solides comburantes néant
Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant Explosibles désensibilisés néant

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)

- ---

www.griffon.eu 8/13



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 31.07.2025

Numéro de version 35 (remplace la version 34)

Nom du produit: GRF UNI-100 XT TI 5L\*1 L001

(suite de la page 8)

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:			
78-93-3 B	78-93-3 Butanone		
Oral	LD50	>2193 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	>8050 mg/kg (rat)	
128-37-0 H	128-37-0 Hydroxytoluène butylé		
Oral	LD50	>2930 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)	

- · Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non applicable.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Indications toxicologiques complémentaires:
- · Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) Non applicable.
- Sensibilisation Non applicable.
- Toxicité par administration répétée Non applicable.
- · 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien		
78-93-3 Butanone	Liste II	

www.griffon.eu 9/13

FR

(suite page 10)



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 31.07.2025

Numéro de version 35 (remplace la version 34)

Nom du produit: GRF UNI-100 XT TI 5L\*1 L001

(suite de la page 9)

128-37-0 Hydroxytoluène butylé

Liste II

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR/ADN, IMDG, IATA UN1133
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR/ADN 1133 ADHÉSIFS
- · IMDG, IATA ADHESIVES

(suite page 11)

FR

www.griffon.eu 10/13



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 31.07.2025 Révision: 31.07.2025

Numéro de version 35 (remplace la version 34)

Nom du produit: GRF UNI-100 XT TI 5L\*1 L001

(suite de la page 10)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR/ADN



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

· Étiquette

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.

· Label

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR/ADN, IMDG, IATA Ш

14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

· Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler):

· No EMS: F-E,S-D

Stowage Category

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· Quantity limitations On passenger aircraft/rail: 60 L

On cargo aircraft only: 220 L

· ADR/ADN

· Quantités limitées (LQ) 5L

Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur:

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

1000 ml

· Catégorie de transport 3 Ε

Code de restriction en tunnels

· IMDG

· Limited quantities (LQ) 5L

Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

(suite page 12)

www.griffon.eu 11/13



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 31.07.2025

Numéro de version 35 (remplace la version 34)

Nom du produit: GRF UNI-100 XT TI 5L\*1 L001

	(suite de la page 11)
· Remarques:	Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml For substances with class 3 according to IMDG-Code chapter 2.3.2.2 packing group is classified in packing group III, as viscosity is in accordance
	with requirements (flow time t > 100s).
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1133 ADHÉSIFS, 3, III

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

### · Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

78-93-3 Butanone

3

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

78-93-3 Butanone 3

· Prescriptions nationales:

Etiquetage des émissions en polluants volatils des produits de construction et de décoration: A+

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### · Phrases importantes

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

(suite page 13)

FR

www.griffon.eu 12/13



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 31.07.2025 Révision: 31.07.2025

Numéro de version 35 (remplace la version 34)

Nom du produit: GRF UNI-100 XT TI 5L\*1 L001

(suite de la page 12)

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Liquides inflammables	Règles d'extrapolation
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· Service établissant la fiche technique: PSRA

· Contact: PSRA

Date de la version précédente: 13.07.2022 · Numéro de la version précédente: 34

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 2: Liquides inflammables - Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

www.griffon.eu 13/13